



ASIE/INDE - Requête publique de l'Archevêque de Goa et Daman en vue du choix d'une autre date pour les élections, actuellement fixées pour le Jeudi Saint

Goa (Agence Fides) – L'Eglise de Goa s'oppose à la décision de tenir les élections générales au sein de l'Etat le 17 avril prochain, jour qui coïncide avec le Jeudi Saint. Ainsi que cela a été appris par Fides, la demande d'un renvoi a été exprimée publiquement par l'Archevêque de Goa et Daman, S.Exc. Mgr Filipe Neri Ferrao, lequel a envoyé une lettre à la Commission électorale de l'Inde. La requête a trouvé un soutien convaincu chez les catholiques, les activistes sociaux et certains politiques de Goa qui, comme cela a été indiqué à Fides, ont à leur tour présenté une pétition à la Commission électorale de l'Inde visant à demander un changement de date du scrutin en l'anticipant au Mercredi.

Dans sa missive, l'Archevêque indique que le Jeudi Saint est l'un des jours les plus solennels de l'année liturgique et que la date des élections se traduirait pour de nombreux fidèles catholiques, par un grave conflit entre devoirs religieux et constitutionnels, surtout parce que plus de 40% des officiers électoraux sont chrétiens et se verraient dans l'impossibilité du fait de leurs fonctions de participer aux célébrations religieuses.

La pétition présentée par les organisations précise quant à elle que « le Jeudi Saint est un jour sacré pour la communauté chrétienne et marque le début du Triduum pascal » a expliqué l'avocat catholique Aires Rodrigues, demandant aux autorités de respecter les festivités de toutes les communautés religieuses et affirmant que les électeurs chrétiens auraient des difficultés à accomplir leur devoir civique. Les chrétiens représentent près de 30% de la population de Goa. La pétition explique également que « le Jeudi Saint a une importance notable dans la vie de la communauté chrétienne, attendu qu'il s'agit du jour où il est fait mémoire de la Dernière Cène du Seigneur, de la fin du Carême et que la journée en question se situe au milieu de la Semaine Sainte ». Une autre proposition vise à reporter le scrutin après Pâques. (PA) (Agence Fides 10/03/2014)